commune d'
Émagny

République française

Emagny, le 12 septembre 2022

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le :

VENDREDI 16 SEPTEMBRE à 20 H

Salle du conseil municipal à la mairie d'Emagny

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal
3. Informations
- *Droit de préemption*
- *Devis signés*
- *ACCA*

4.Ressources Humaines

- *Avancement de grade avec ouverture de poste*

5. Éclairage public et électricité des bâtiments

- *Le point sur les consommations d'électricité, mesures envisagées.*

6.Associations- Fêtes

- *Participation des associations aux frais de fonctionnement de la salle des Sports*

7. Finances

- *Offres de prêt pour achat de terrain*
- *Subventions FSL et FAAD*

8. Questions diverses

- *Désignation par le Maire d'un correspondant sécurité civile*

Le Maire,
Martial DARDELIN

MAIRIE D'EMAGNY (Doubs)

2, place de la Mairie - 25170 Emagny Tél : 03 81 55 02 05 Mail : mairie@emagny.fr -Site internet : emagny.fr -
Horaires d'ouverture de la mairie : lundi, mercredi, jeudi et vendredi matin de 9 h à 12 h et le mardi de 14h à 19h.